



## Fiche de réservation Contrat de location de la Salle « Les Boutons d'Or »

Entre les soussignés,

Monsieur Dominique PAILLAT, Maire de de Saint-Germain-de-Prinçay, agissant au nom du Commune,

Et,

M.             Mme             Autres

Nom : ..... Prénom : .....

Date et Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Tél : ..... Mail : .....

En qualité de : .....

dénommé ci-après l'utilisateur

### Sollicite l'autorisation d'utiliser la salle « Les Boutons d'Or »

Le ..... de..... heures à .....heures

Pour y organiser : .....

Nombre approximatif de personnes attendues : .....

Sont à disposition gratuitement :

Matériels					Capacité
Réfrigérateurs, Gazinière + plaque, Micro-Onde, Lave-vaisselle					50 Personnes
Types de manifestations	St Germain de Prinçay / Sigournais / Personnel communal		Hors commune à l'exception de Sigournais		TOTAL
	Journée 2024	WE 2024	Journée 2024	WE 2024	
<b>PARTICULIERS</b>					
Vin d'honneur ou manifestation courte (demi-journée)	80,00 €		160,00 €		
Repas, banquet, pique-nique...	120,00 €	200,00 €	240,00 €	400,00 €	
<b>ASSOCIATIONS</b>					
Manifestations à but lucratif *	150,00 €	220,00 €	300,00 €	440,00 €	
Manifestations à but non lucratif	Gratuit				
<b>ENTREPRISES</b>					
Vin d'honneur ou réunion courte (demi-journée)	120,00 €		240,00 €		
Réunion, congrès, séminaire	160,00 €		320,00 €		

\* sous réserve de l'avis du Conseil Municipal pour les associations hors commune

En cas de restauration (nom du traiteur) :

.....



## Fiche de réservation Contrat de location de la Salle « Les Boutons d'Or »



Je déclare :

- avoir pris connaissance du règlement et du tarif en vigueur
- savoir qu'en qualité d'organisateur je demeure responsable de tout dommage causé à l'occasion de cette manifestation (nom du responsable remplaçant éventuel)

Le règlement se fera **par 2 versements** par avis de sommes à payer que vous recevrez à l'adresse indiquée.

- un premier de 75 % du tarif en vigueur à la réservation (acompte)
- un second du solde, lors du retour des clés.

**En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas restitué excepté en cas de circonstances exceptionnelles ou en cas de relocation de la salle pour la même date et dans les mêmes conditions sous avis du Conseil Municipal de Saint Germain de Prinçay.**

Fait à ....., le.....

Signature du locataire

Cachet de la Mairie

**Pièces à joindre:**

- Attestation d'assurance obligatoire

**Toute demande particulière (installation de tentes, barnum, barbecue...) est à faire en mairie et est soumise à autorisation de M. le Maire**